



Point sur l' avancement des travaux du CODIRPA

Michaël PETITFRERE – ASN/DIS
15 mai 2014





GT « rejet de longue durée et doctrine post-accidentelle »



❑ Objectif du GT :

- mettre à l'épreuve les éléments de doctrine concernant les actions de protection des populations et de gestion des territoires contaminés, en lien avec le dépôt de substances radioactives dans l'environnement qui se forment progressivement lors d'un rejet de longue durée

❑ Trois réunions depuis 2013 (lancement CODIRPA 2) :

- Définition du mandat du GT
- Présentation du scénario retenu (IRSN)
- Présentation de la variabilité des conséquences d'un accident nucléaire en fonction des conditions météorologiques (IRSN)

❑ Prochaines étapes

- 16 mai 2014 : organisation d'une journée de « mise en situation »
- Synthèse des questions et pistes de réflexion issues de la journée de mise en situation (ASN)
- 2 septembre 2014 : présentation et discussion avec l'ensemble des membres du GT



Organisation d' une journée de mise en situation

□ Objectifs de la journée :

- permettre aux participants de s'appropriier le scénario d'accident et d'appréhender les notions d'incertitude (état de l'installation, évolutions des conditions météorologiques...)
- avancer les réflexions du GT sur différents sujets relevant de la protection des populations et de gestion des territoires contaminés, en lien avec le dépôt progressif de substances radioactives dans l'environnement
- évaluer la robustesse des recommandations du CODIRPA pour la sortie de phase d'urgence, dans une situation de rejet de longue durée, tout en analysant les écarts éventuels :
 - Mise en place du premier zonage post-accidentel (fiche 22)
 - Eloignement, maintien ou retour sur place des populations (fiche 23)
 - Mise en place des CAI (fiche 25)



GT « implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post- accidentelle »





GT « implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle »

- ❑ **Objectif du GT :**
 - Accompagner la déclinaison au niveau territorial des éléments de doctrine pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire

- ❑ **Trois réunions du GT depuis 2013 : mars et juillet 2013, avril 2014**
 - Tour d'horizon des expériences d'implication des acteurs territoriaux dans la préparation à la gestion post-accidentelle
 - Présentation du travail de collecte de questions en vue de l'élaboration d'éléments d'accompagnement des acteurs présents dans les CAI
 - Discussion des objectifs du GT et des livrables associés

- ❑ **Deux axes de travail identifiés**
 - Quels outils élaborer pour faciliter l'appropriation et la déclinaison des éléments de doctrine ?
 - Comment associer les parties prenantes à la déclinaison des éléments de la doctrine ?



Avancement des travaux du GT (1)

- **En lien avec l'élaboration d'outils pour faciliter l'appropriation et la déclinaison des éléments de doctrine :**
 - Lancement d'un travail autour de la mise en place des CAI
 - Éléments pédagogiques pour permettre aux professionnels de santé d'être en mesure de répondre de manière pertinente et documentée aux questions de santé de la population
 - Mise en place d'un sous-groupe piloté par J. Robert (ARS 86)

- **Réflexions autour des enseignements à tirer des actions menées dans les territoires :**
 - Un appui politique au niveau local est un atout majeur pour que des initiatives puissent être lancées et menées à leur terme
 - Pas d'incitation pour inscrire le post-accident dans les documents de planification
 - Importance d'inscrire les initiatives dans une démarche multirisques pour mobiliser les différents acteurs et profiter des synergies
 - Le sentiment d'une responsabilité vis-à-vis de la population est un levier important pour l'engagement des collectivités territoriales dans la démarche de préparation



Avancement des travaux du GT (2)

- ❑ **La dimension territoriale de la gestion post-accidentelle a fait l'objet d'une des tables rondes de la conférence des CLI de décembre 2013**
 - **Constat : un besoin identifié de préparation et d'accompagnement des acteurs du territoire à la gestion post-accidentelle**
 - **Lancement d'une réflexion ASN/ANCCLI afin d'identifier des sujets de préoccupation communs en lien avec la préparation au post-accidentel**

- ❑ **Concernant l'accompagnement de la déclinaison : un manque de visibilité sur la manière dont les éléments de doctrine seront déclinés**
 - **Organisation d'une réunion de travail avec les pilotes du GT en janvier 2014**
 - **Propositions d'actions discutées en GT le 4 avril 2014**
 - **Importance des échanges mais nécessité de fixer des livrables à remettre au CODIRPA**



Pistes d'actions pour la poursuite des travaux du GT

1. Organiser un échange sur l'approche multirisque

- Travaux du SPPPI Côte d'Opale et la CLI de Gravelines sur le croisement entre le risque industriel et le risque nucléaire
- Travaux de la communauté d'agglomération de Montbéliard (PMA) sur les synergies entre risque inondation, rupture de barrage et risque nucléaire

2. Partager et capitaliser les expériences menées dans les territoires

- Discussion sur le retour d'expérience de la phase pilote de la démarche OPAL et de la déclinaison menées par PMA
- Propositions pour une poursuite des travaux :
 - Organiser un séminaire ouvert de partage des différentes expériences menées au niveau territorial
 - Engager une réflexion sur les questions liées à l'avenir d'un territoire ou de son tissu économique en cas d'accident nucléaire
 - Elaborer un cahier des charges pour un projet de territoire tel qu'esquissé dans les éléments de doctrine

3. Elaborer un guide de bonnes pratiques pour aider les acteurs du territoire à la préparation post-accidentelle



Les suites de la conférence des CLI de décembre 2013



- ❑ **Constat : un besoin identifié de préparation et d'accompagnement des acteurs du territoire à la gestion post-accidentelle**
 - REX des exercices de crise et situations réelles
 - Retour des acteurs des territoires et notamment des CLI
 - REX de la déclinaison expérimentale du guide SPU
- ❑ **Engagement d'une réflexion ASN/ANCCLI afin d'identifier des sujets de préoccupation communs en lien avec la préparation au post-accidentel**
 - Importance de la préparation qui doit aujourd'hui être étendue à la phase post-accidentelle
 - Intérêt des exercices de crise en termes de préparation mais également d'information du public
 - Ne pas limiter la préparation aux territoires couverts par les PPI
 - Besoin d'anticiper la sortie de la phase d'urgence (recom. CODIRPA)
 - Identification d'actions à mettre en œuvre rapidement et dont la composante est fortement liée aux spécificités du territoire
- ❑ **Une base pour engager des réflexions avec les acteurs des territoires (cadre à définir)**



Quelles actions à mettre en œuvre en sortie de phase d'urgence au niveau des territoires

- ❑ Organiser un éventuel éloignement de la population (information et prise en charge de la population, ouverture de centres d'hébergement, organisation de la continuité du service public)
- ❑ Mettre en place les CAI (identification des lieux et des moyens matériels nécessaires à leur ouverture, recensement des services et compétences nécessaires à leur fonctionnement)
- ❑ Mobiliser les réserves communales ou intercommunales de sauvegarde (identifier les personnels volontaires et le matériel disponible)
- ❑ Anticiper les éventuelles mesures de restriction de consommation des denrées alimentaires produites localement (information des populations, recensement des exploitations...)
- ❑ Anticiper d'éventuelles actions de décontamination ainsi que la gestion des déchets qui en découle (recensement des moyens matériels disponibles, réflexion sur des zones de stockage provisoires, éléments de langage)
- ❑ Organiser l'information du public (clarifier le rôle des élus et des commissions locales d'information en matière d'information)